

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRES DES DELIBERATIONS

Séance du 17 mars 2014

OBJET :

**Déménagement de la crèche Pitchoun
Demande de subventions**

Rapporteur : Mme SIMONNET

Délibération n°7

EXPOSE DES MOTIFS

La crèche associative Pitchoun, située dans les locaux de la polyclinique Louis Pasteur, comprend actuellement 14 berceaux, 6 au bénéfice de la polyclinique et 8 pour la commune d'Essey-lès-Nancy.

Depuis plusieurs années, la polyclinique et la mairie souhaitent augmenter la capacité d'accueil de la crèche Pitchoun et réfléchissent à son déménagement, les locaux actuellement occupés par la crèche ne permettant pas cette extension.

L'acquisition de la caserne Kléber à Essey-lès-Nancy par l'EPFL pour le compte du Grand Nancy le 27 décembre 2013 a ouvert de nouveaux horizons pour ce projet.

Ainsi, en janvier 2014, la mairie a saisi l'EPFL d'une demande de mise à disposition du bâtiment 4 de la caserne et de ses abords immédiats pour y loger la crèche Pitchoun.

Ce bâtiment de plain-pied, à proximité immédiate de l'entrée de la caserne et d'une surface au sol de 334m², permettrait après rénovation le déménagement de la crèche et la création de 4 nouveaux berceaux au sein de la structure, 2 au bénéfice de la polyclinique et 2 au bénéfice de la commune.

Le coût de cette rénovation (études et travaux) est estimé à 229 748€ HT.

Afin de financer l'opération, il est proposé de demander l'octroi d'une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, du Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et de tout autre partenaire.

Dans le cadre du plan crèche de la CAF, ce projet pourrait bénéficier d'une aide à l'investissement de 7 400€ par berceau, avec possibilité de majoration de 1 600€ par berceau, dans la limite de 80 % des dépenses subventionnable.

Par ailleurs, la polyclinique Pasteur d'Essey-lès-Nancy propose de participer au financement du projet, selon des modalités qui seront définies par convention dans les semaines à venir.

PROPOSITIONS

Il est demandé au Conseil Municipal ;

- de solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle ;
- de solliciter l'aide financière Conseil Général de Meurthe-et-Moselle et de tout autre partenaire,
- de s'engager à :
 - a) inscrire la dépense correspondante en section d'investissement du budget,
 - b) assurer le financement complémentaire, après participation de la Clinique Pasteur, sur ses fonds propres,
 - c) maintenir l'ouvrage subventionné en bon état d'entretien,
 - d) informer les organismes financiers de toute modification susceptible d'intervenir lors de la mise en œuvre du projet (coût, contenu du projet, etc),
- d'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer les demandes de subventions ainsi que toute pièce s'y rattachant.

DELIBERATION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, accepte les propositions ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 19 mars 2014.

Extrait conforme

Le Maire,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jean-Paul Monin', written over a horizontal line.

Jean-Paul MONIN



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE ARRONDISSEMENT DE NANCY CANTON DE SAINT MAX

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2014
tenu sous la présidence de M. Jean-Paul MONIN, Maire

- Nombre de Conseillers en exercice :	29
- Nombre de présents :	24
- Nombre de votants :	25
- Convocation du Conseil Municipal le :	10 mars 2014
- Convocation distribuée le :	10 mars 2014
- Affichage du procès-verbal le :	28 mars 2014

PRESENTS

- MME ANTOINE, M. BREUILLE, MME SIMONNET, M. THOUVENIN, MME SELLIER, M. SAPIRSTEIN, MME MERCIER, M. VOGIN, Adjoint.
- MME CADET, M. FRANIATTE, MME BEGIN, MME WOERTER, MME DEVOUGE, M. LAURENT, M. PERNOSSI, MME BERTHELOT, M. BERNARDE, MME HERTGEN, MME LEDROIT, M. HOuset, MME DION, M. CAUSERO, MME POYDENOT, Conseillers Municipaux.

POUVOIR

- M. BOUNSIR à M. VOGIN

ABSENTS

- M. MALUS
- MELLE DIRAND
- MME MAYAUX
- M. SAUSEY

SECRETAIRE DE SEANCE

- MME BERTHELOT

Pour extrait,

Le Maire,

Jean-Paul MONIN